



SUBVENTION



Mise en place d'une infrastructure
de collecte des eaux de pluie

(suivant règlement communal modifié du 9 avril 1998)

Demandeur

NOM/PRÉNOM

N° ET RUE

TÉL.

CODE BANQUE

C.P. et LOCALITÉ

COURRIEL

N° COMPTE

Désignation de l'investissement	Subvention	Description de la maison
Alimentation en eau de chasse d'au moins un WC dans la maison avec l'investissement susvisé ? (prière de cocher la case correspondante)	25% du coût d'investissement avec un maximum de 500,00 € En cas d'alimentation en eau de chasse d'au moins un WC dans la maison avec l'investissement en question, le seuil maximal est fixé à 750,00 €	Propriétaire de l'immeuble : N° et rue : Localité : Montant de l'investissement : €
OUI NON		

Pièces à joindre par le requérant :

- Copie de la facture certifiée acquittée de l'investissement en question
- Attestation du montant de la subvention obtenue de la part de l'État
- Virement bancaire de l'aide étatique

Le demandeur certifie le caractère complet, fiable et sincère des informations contenues dans la présente demande. En cas de déclarations fausses ou de non respect, la subvention est à rembourser.

Date et signature du demandeur _____

Réservé à l'administration communale

Montant de l'investissement €	Participation communale 25% du montant de l'investissement avec un maximum de 500,00 € (750,00 € en cas d'alimentation en eau de chasse d'au moins un WC dans la maison avec l'investissement en question)	Subvention communale à virer au bénéficiaire €
--------------------------------------	---	---

Date et signature de l'agent en charge du dossier :

Subvention accordée

Subvention refusée

Date et signature du responsable du service technique :